

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCIAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Chantal MENIGOT et Bernard CERF, **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Pierre OSER à André HELLE, Frédéric ROUSSE à Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 6 avril	Le 6 avril	En exercice	41
		Présents	33
		Votants	41

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Claude SCHWANDER est désigné.

2017-03-12B Compte de gestion-Budget annexe Bâtiment relais des Chauffours à Delle
Rapporteur : Christian RAYOT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2016,

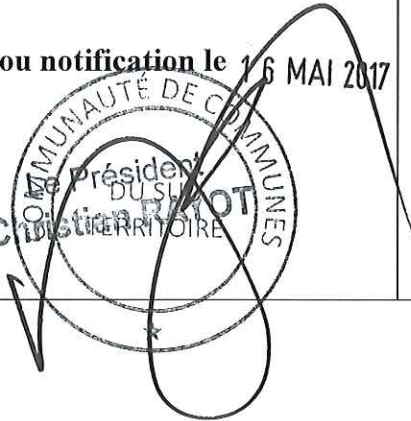
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **d'adopter le compte de gestion du budget annexe Bâtiment relais des Chauffours à Delle pour l'exercice 2016.**

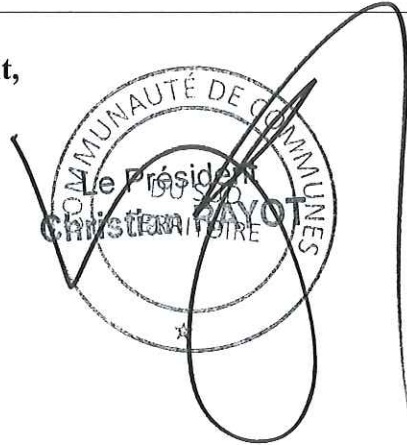
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 16 MAI 2017

Le Président,


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
CHRISTIAN RAYOT
PRÉSIDENT

Le Président,


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
CHRISTIAN RAYOT
PRÉSIDENT

Envoyé en préfecture le 16/05/2017

Reçu en préfecture le 16/05/2017

Affiché le



ID : 090-249000241-20170413-2017_03_12B-BF

